

TEMOIGNAGE

L'obéissance au Seigneur vaut mieux que les sacrifices.

--- Aimée SANTINI ---

----- Studio Psaumes De YHWH -----

[Revenir au site ici](#)

Que Dieu soit béni pour l'opportunité qu'il m'accorde de pouvoir témoigner. Je crois qu'il y a tellement de chose à dire, concernant tout ce que Dieu a fait dans ma vie. Je ne pense pas que les livres suffiraient, parce qu'il a tellement fait; depuis le ventre de ma mère jusqu'à maintenant, il a tellement fait.

En ce qui concerne la musique, je vais essayer d'être brève. Je prie que le Saint-Esprit me conduise tout au long de ce témoignage afin de dire ce qu'il est utile de dire : *« Seigneur je te bénis pour cette opportunité ; merci d'avoir permis que je témoigne de ce que tu as fait dans ma vie. Car je sais que cela n'est pas en vain. La bible déclare que le témoignage doit édifier Seigneur. Et tout ce que tu fais dans ma vie, Seigneur, c'est pour l'édification. Je te bénis car je sais que par ce témoignage, tu édifieras même une seule personne. Merci pour les oreilles qui vont écouter ce témoignage, merci pour la disponibilité des cœurs, merci car tu disposeras les cœurs à écouter ce témoignage et d'en tirer ce qui est positif. Bénis soit tu Papa pour tout ce que tu fais dans nos vies, pour ce [site](#) Papa. Au Nom de Jésus. Amen.*

Je suis issue d'une famille nombreuse, d'une famille polygame. Déjà à ma naissance, mon père était polygame, c'est-à-dire mari de plusieurs femmes. C'était certainement à cause de sa religion, car il fut musulman. Ma mère faisait partie de ses premières femmes, mais n'a pas connu au départ la rivalité des autres épouses, car celle qui était avant elle était décédée. Elle s'est donc retrouvée la première femme avant celles qui viendraient. Comme toute autre famille polygame, il y avait de la concurrence entre coépouses ; chacune d'elles voulait plaire à leur mari et du coup il y avait beaucoup de flèches qui étaient lancées aux plus vulnérables. Et ma maman par nature ne connaissait pas ces choses, car elle était instruite contrairement aux autres femmes. Autrement dit, elle a fréquenté les écoles d'enseignements, a connu le monde des affaires ou administratif ; mais ses rivales quant à elles, n'avaient pas connues ces choses, car ayant grandi en milieu rural (où la majorité de ces femmes connaissaient la sagesse des fétiches). Voilà, c'est dans ce climat que l'on a grandi, climat de désordre et d'injustice, sans compter les coups qu'on a pu éviter par la grâce de Dieu. Dieu permettait parfois qu'on voyage dans la plus part des provinces de la RDC (République Démocratique du Congo), car mon père était missionnaire, médecin de fonction et donc pouvait être affecté du jour au lendemain dans n'importe quel endroit. Puis on finit par revenir à la capitale, vu que ma maman était originaire de cette province. Et il faut dire que c'est dans cet endroit qu'on avait un peu de paix.

Quand nous sommes revenus à la capitale (Kinshasa, ma ville natale), j'étais toute petite, et donc j'ai grandi dans cette ville-là et y ai fait mes études (classes primaires et secondaires). En classe terminale, mon père reçut une affectation au Gabon, et du coup j'étais contrainte d'y aller avec lui malgré les difficultés que je rencontrais, et ma maman n'était plus avec mon père. La séparation de mes parents a eu lieu avant notre arrivée au Gabon. Il faut dire que ma mère a été victime de coups mystiques, orchestrés par ses rivales. C'est en gros les raisons de sa séparation d'avec mon père. Une fois au Gabon, à Libreville, je suis inscrite au Lycée Joué Dabany du Pk9 en classe de Terminale. Avant l'obtention de mon bac, je fis la rencontre d'un homme qui était

musulman, à qui j'avais ouvert mon cœur. Je suis restée avec lui sans gêne, car je trouvais cela de normal. Après plusieurs années chez lui, je fus considérée comme en mariage, car il faut le signaler, il avait donné de l'argent à mon papa pour me prendre comme son épouse. Puis je me fis convertir à l'Islam et mon prénom fut Aïcha. Je respectais les prières qui se font dans l'Islam et des témoins oculaires peuvent le certifier. Je n'habitais pas très loin de deux de mes sœurs en Christ actuellement, car on était face les unes des autres. Ces sœurs peuvent témoigner de la bassesse et l'esclavage dont j'étais l'objet dans cet endroit, jusqu'à ce que Dieu ait permis que je puisse sortir de là. Car je pouvais voir des choses que je ne comprenais pas, j'étais vouée à des scènes obscures et inexplicables qui se déroulaient très souvent les nuits devant moi. Et c'est par la grâce de Dieu que j'ai pu saisir l'occasion de m'en aller, vu que je travaillais déjà.

Cela n'a pas été facile après que j'eusse quitté l'endroit où j'habitais, car par la suite je reçus des menaces, des combats, tant sur le plan physique que spirituel. Cet homme avec qui je vivais avait par derrière moi décidé de m'hisser en justice et par de fausses accusations, je fus mise en prison. Dans cette prison, je bénis Dieu car, par le biais de ma société, on m'a pris un avocat, qui a plaidé pour ma cause et je fus déclaré non coupable et libre.

A ma sortie de prison, je vivais avec une amie, et ne voyant plus le sens de ma vie, je décidai d'y mettre fin ; je compris là que c'était une oppression démoniaque des esprits de mort qui jonchaient autour de moi. Et dans ma réflexion pour le suicide, alors que je dormais, je reçus pour la première fois, la visitation du Seigneur Jésus-Christ de Nazareth, qui me parlait et me consolait. Au sortir de là, je décidai de me réunir dans une assemblée dénommée Golgotha.

Aussi préciser, dans une parenthèse, que lorsque j'étais à Kinshasa, il y avait un prêtre musicien qui cherchait trois filles pour débiter un orchestre de musique. Et parmi ces trois filles, j'y étais. Et donc je chantais dans cet orchestre et avais certains avantages, car c'est ce prêtre qui payait ma scolarité ; mais moi, je ne connaissais pas le Seigneur. Et quand mon papa pris la décision de me faire venir au Gabon, ce prêtre fit un grand festin et beaucoup de gens pleuraient de ce que j'allais partir. Car j'avais beaucoup de considération au milieu d'eux, et mon absence aux moments des répétitions était considérée comme un échec pour la chorale. Il m'arrivait de chanter pour les « saints » catholiques, en l'occurrence Bakandza, qui selon la légende fut un martyr dans la région nord de la RDC. Selon les catholiques, il était un martyr car il fut tué pour cause du chapelait (ustensile parsemé de perles et utilisé pour prier Marie, et réciter des prières prédéfinies par les hommes)...Et moi je chantais pour cet homme-là, pensant que cela plaisait à Dieu.

Donc, après la visitation du Seigneur, j'ai commencé à prier et à rechercher Dieu. Il faut dire que la grâce dans le chant, je l'avais depuis quand je vivais encore à Kinshasa. Car je pouvais en voir les œuvres lorsque je chantais dans cette chorale catholique (pourtant étant dans le péché). J'avais, comme toute jeune fille de mon âge, des copains, je jouais également au Basket-Ball et je m'habillais indécentement ; mais lorsque je prenais le micro, les gens étaient selon le monde, édifiés et contents. A mes sorties de cultes, je reprenais le chemin du Basket, avec mes vêtements indécents et non conformes à une fille de Dieu, mais malheureusement, il n'y avait personne pour m'interpeller.

Au Gabon, à l'assemblée « Golgotha », cela n'allait pas vraiment et Dieu permit que j'aie à l'assemblée dénommée « La Chapelle des vainqueurs ». Au fond de moi je cherchais le Seigneur car étant convaincu qu'il avait opéré un miracle dans mon cœur. Malgré cela, je priais dans cette assemblée, donnant ma dîme et vivant toujours dans le péché. Puis Dieu me fit la grâce de rencontrer celui qui allait être mon époux, et qui était à ce moment, « témoin de Jéhovah », pratiquant. Car toute sa famille y était ancrée depuis des générations.

Lorsque l'on a fait connaissance, j'ignorais que ce mouvement religieux était une secte. Et je continuai, après notre mariage à fréquenter cette assemblée, bien que n'étant pas active. Puis un jour alors que je ne me rassemblais plus à la « chapelle des vainqueurs » mais plutôt au « bon samaritain », mon mari me dit qu'il allait venir suivre les cours d'affermissements qui se donnaient dans cette assemblée. Je ne lui avais jamais prêché l'évangile et concernant la connaissance biblique, il était plus avancé que moi. Et vu le rang qu'il occupait dans son assemblée, je n'avais rien à lui dire, car il était ancien. Et à titre d'information, les « témoins de Jéhovah » ne se marient pas avec d'autres religions, ce que mon mari savait. Et cela avait pour conséquence son excommunications et de celle de ses parents. Souvent en surprenant certaines de leurs conversations selon lesquelles son papa le reprenait disant que s'il m'épousait, lui (son papa), il sera excommunié. Et mon mari disait qu'il insiste malgré tout. Et je compris que c'est le Seigneur qui l'attirait vers moi. Et je le voyais tellement saint qu'il ne manquait jamais ses réunions de prières, en semaine comme les dimanches. Il allait toujours à ses programmes d'évangélisation et j'étais prête à suivre ce modèle, car je partais de temps en temps avec lui, mais à un moment, cela ne me plut plus vraiment. Et je compris que ce fut le Seigneur qui me retenait. Malgré leurs apparences de la piété, je ne voulais être une des leurs. Et un jour, Jésus a touché le cœur de cet homme (mon mari) et il décida lui-même de venir suivre les affermissements qui se donnaient dans mon assemblée. Il a accepté d'effacer toutes les fausses doctrines qui lui avaient été transmises et à noter ce qu'on lui enseignait. Et au travers de ce que le Seigneur pouvait faire, il alla voir son père pour lui dire qu'il renonçait à cette secte. Ce qui a suscité énormément de combats.

Lors d'un séminaire, organisé ici à Libreville j'eus la conviction de chanter pour Dieu. Et c'est alors que j'avais vu un frère dans la foi, à qui j'avais fait part de mon projet d'enregistrement d'un album. Et là je pris la résolution d'enregistrer mes albums notamment à TDR, et dans plusieurs studios, mais malheureusement cela n'allait pas, et bien que je payant, le travail n'arrivait jamais à son terme. Jusqu'à ce qu'arriva un autre frère en Christ, qui par la grâce de Dieu nous a permis d'enregistrer et d'en recueillir le fruit. Bien avant que je n'aille dans l'un des studios mentionnés précédemment, j'avais déjà reçu du Seigneur que je devais **prôner pour la gratuité** de mes albums. **Mth.10 :8 / Pr.17 :16**. Ce que je n'avais pas honoré, car voulant faire comme je voyais d'autres personnes faire, c'est-à-dire vendre les albums à des prix assez abordables. Et donc, à cause de la crainte des hommes, je décidai, malgré les recommandations du Seigneur, de vendre mon album à un prix de cinq milles franc CFA (environ 10\$ US). J'en vendis un grand nombre...

Un jour je fus invité dans une assemblée et l'homme qui m'avait invité m'interrogea sur la commercialisation de mon album : « *Pourquoi vends-tu tes albums ?* ». Et cette question n'a fait que me rappeler ce que Dieu m'avait dit. J'ai donc pris la résolution de les retirer de toutes les discothèques (Shalom music, au Charbonnage, etc.), mais le courage me manquait pour accomplir cela. Donc je continuais toujours à vendre les CD, jusqu'à ce qu'un jour, un homme que Dieu utilise beaucoup, eu cette révélation sur **la gratuité de l'évangile**. Et là, je ne pus plus rester insensible au Seigneur, car c'est lui qui m'interpellait. C'est alors que je résolus en mon cœur de retrancher de la place des discothèques, mon album, en disant aux marchands que je puis leur laisser certains CD pour distribuer gratuitement, mais pas pour la vente.

Je peux tirer de cela cette leçon : « *l'obéissance vaut mieux que les sacrifices...* », **1S.15 :22**. Parfois nous recevons des choses de Dieu mais à cause de la crainte des hommes nous agissons autrement. Si j'avais suivi la recommandation du Seigneur plus tôt, certainement je n'en serais pas arrivé là, dans la vente mes productions musicales.

Aujourd'hui, ayant été éclairée, je demande premièrement pardon au Seigneur ainsi qu'à toute personne à qui j'ai pris de l'argent par rapport à mon album, vendu en discothèques

autrefois. Je leur demande pardon pour ma désobéissance au Seigneur. Et ceux qui souhaiteront se faire rembourser, je suis prête, par la grâce de Dieu, à le faire. Et après avoir retiré tous mes CD des places de vente, le Seigneur a ouvert une porte dans ma vie, car je travaille et je m'en sors avec ce qu'il me donne aujourd'hui, et je ne manque pas de nourriture ni de vêtement **1Thi.6 :8**. Pourquoi donc chercher à amasser du trésor sur la terre ? **Mth.6 :19**.

Pour finir, je dirai que le Seigneur a beaucoup agi dans ma vie. Car actuellement je serai peut-être en enfer. Et il y a de nombreuses choses que je n'ai pas développées ici. Par exemple, dans mon expérience avec le Seigneur, il m'était arrivé de me retrouver en enfer, liée et attachée, et c'est par Sa voix que j'étais sortie de là. En effet, dans ce lieu ténébreux, j'entendis une voix qui m'appela par mon nom disant Aimée, lève le bras ; lorsque j'eus levé le bras, les chaînes et les cadenas tombaient et se rompaient. Et il me dit encore lève le pied et je fis ainsi. Puis j'entendis « *pousse* » et je réussis à pousser ce grand portail et me suis retrouvée dehors en courant. Au vu de ces choses, je regrette d'avoir désobéi au Seigneur car il a tellement fait dans ma vie. Ma vie actuelle je la tiens du Seigneur, car au vu et au su des combats que j'ai passé il m'a toujours gardé. Parfois ceux que je croisais dans la rue et qui me connaissent me demandent comment j'ai fait pour m'en sortir. Et je leur dis toujours que c'est le Seigneur Jésus-Christ de Nazareth qui a agi. Car il faut aussi dire que le Seigneur a permis que dans ma famille, je sois la seule à pouvoir se marier. Et je ne veux pas seulement le dire de mes lèvres mais aussi lui rendre grâce et témoigner de sa puissance par ma vie, en obéissant à sa parole. Car ce que l'on reçoit de Dieu comment peut-on le vendre ? Je n'ai pas le droit de vendre ce que le Seigneur m'a donné, car lui il ne m'a rien vendu **Es.55 :1**. Et cela est considéré comme du vol, ce fait de vendre ce qui ne nous appartient pas. Et à toutes ces personnes encore dans l'ignorance, je prie que le Seigneur les touche et se révèle à elles. Car c'est grave que de vendre le don de Dieu. Paul pouvait dire dans **Actes 8 :20** : « (...) **Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as estimé que le don de Dieu s'acquiert avec de l'argent !** ».

Je dis merci à Dieu de m'avoir convaincu et retiré du péché, de m'avoir brisé les liens de malédictions qui me suivaient **Col.2 :14-15**, car cela était avéré par tout ce que j'ai traversé. Et cela fait 21 ans (de 19 à 41 ans) que je suis au Gabon, par la grâce de Dieu. Amen.

Que toute la gloire revienne à Jésus !